

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SAMÉDIS MUSICAUX DE CHARTRES
LE 18 JUIN 2016 A 19h00
AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE CHARTRES**

Nombre d'adhérents présents ou représentés : 31

BILAN MORAL 2015 présenté par la présidente :

Nous devons normalement commencer par une Assemblée Générale extra-ordinaire en vue d'un élargissement de nos activités. Ce point n'est plus d'actualité pour l'instant. La question sera abordée dans les questions diverses de notre AG ordinaire. Nous pouvons donc passer au Bilan Moral de notre AG ordinaire.

Le bilan moral de notre association repose essentiellement sur la programmation de l'année. En tant qu'association sans but lucratif et sans licence de spectacle, nous pouvons organiser jusque 6 concerts par an.

Février 2015 : Rv ici au Musée pour un récital piano Liszt par Wilfrid Humbert, avec Bruno Moysan qui nous a fait revivre le personnage de Liszt et de son œuvre en le contant. Nous étions au complet et une trentaine de demandes n'ont pas pu être satisfaites.

Un problème de luxe, mais un problème quand-même, raison pour laquelle nous avons décidé à regret de ne plus organiser de concerts réguliers au Musée, la jauge étant vraiment devenue trop petite par rapport à la demande.

Mars 2015 : « Les enfants du Pays », sous la forme d'un trio composé d'Alain Billard à la clarinette, Yves Dharamraj au violoncelle et François Cornu au piano, dans la très belle église de St Prest. Beethoven et Schumann en première partie, Bach et Mozart en introduction de la semaine pascale, puis la découverte de la clarinette basse jouée et chantée en même temps dans une pièce contemporaine avant de terminer par le très beau trio de Brahms. Plus de 170 entrées, ce qui prouvait que nous avons eu raison de choisir un endroit plus grand que le musée des Beaux-Arts.

Juin 2015 : Notre concert étoiles avec Raphaël Pidoux – violoncelle et Emmanuel Strosser – piano. Liszt, Fauré, Kodaly et Brahms...un programme superbe et des interprètes magnifiques, malheureusement pour un public restreint car nous étions entre 80 et 90 dans la grande église de St Aignan. En effet, malgré le fait que nous avons déposé la date un an avant, le même soir deux autres concerts classiques étaient programmés : l'orchestre symphonique à la Collégiale et l'Harmonie au théâtre. Evidemment il n'y avait pas photo au niveau de la qualité, mais on privilégie dans ce cas forcément sa famille et ses amis qui se produisent. Surtout notre trésorier était fort mécontent du résultat...

Septembre 2015 : un concert double, le vendredi à Nogent le Roi et le dimanche à St Aignan pour orgue et trompette, avec Ghislain Leroy et Romain Leleu. Deux concerts très différents, car des orgues différents et une autre acoustique, mais magnifiques tous les deux. A Nogent le Roi la Mairie nous a financé un grand écran devant l'orgue qui permettait de voir tous les faits et gestes de l'organiste. A St Aignan nous n'avions pas le droit de retourner les chaises, donc c'était sans écran. On aurait pu installer un écran devant l'autel, mais l'image devant et le son derrière, ce n'est pas génial et du coup on transforme l'église un peu en cinéma. Raison pour laquelle nous avons décidé de favoriser l'écoute. Romain Leleu ayant un peu récupéré de son double otite pouvait en plus montrer tout son art sur les différents instruments (bugle, trompette en sib et piccolo).

Les deux concerts étaient dans le cadre des Journées du Patrimoine, à Nogent le Roi précédés par une visite commentée des vitraux par Colette Laget et à Chartres par une conférence sur l'histoire de St Aignan par Yves Flamand, tous deux bénévoles et nous les en remercions.

Aller deux fois à un même concert dans deux endroits différents, cela donne deux concerts très différents à chaque fois. C'est vraiment une expérience intéressante. Déjà, quand on écoute une œuvre pour la 2^e fois, on est moins surpris et plus attentifs à certains détails. Mais par rapport à un CD – que l'on peut écouter de multiples fois – le musicien est dans un état différent, l'endroit est différent et donc le concert est différent. Vraiment, si vous le pouvez, faites l'expérience, c'est super !

Octobre 2016

Le quatuor Caliente, que nous avions à l'origine programmé dans la concession Renault à Chartres. Toutefois le report du lancement de la nouvelle Laguna a fait que Renault a annulé le concert. Nous nous sommes donc rabattus sur Nogent le Roi, où

nous avons fait salle comble avec un public qui dansait presque. Et ce qui était génial : un petit pouibot, élève de piano à Nogent le Roi décide qu'il veut abandonner le piano et commencer le bandonéon. Du haut de ses 7 ans il grimpe à la fin du concert sur scène et le bandonéoniste s'est plié de bonne grâce à sa demande en lui donnant son premier cours !

En 2015 nous avons donc continué à augmenter la fréquentation à nos concerts, ce qui est encourageant. Nous avons également augmenté le nombre de nos adhérents (2014 = notre première année 44, 2015 = 74). Et en 2016 nous faisons encore mieux ! C'est important, car l'adhésion signifie pour nous le soutien. Votre soutien nous est indispensable pour continuer à travailler pour vous, une équipe d'une quinzaine de personnes au Bureau Directeur.

Nous avons également recherché un rapprochement avec d'autres associations chartraines : ainsi l'UCTL fait très activement la promotion de nos concerts et en contrepartie ses adhérents peuvent y assister au tarif réduit. Ils sont de plus en plus nombreux. Nous essayons de mettre la même chose en place avec les Amis du Musée à Chartres, mais pour l'instant le résultat est moins probant. Nos adhérents sont cependant les bienvenus dans les conférences et visites gratuites qu'ils organisent (nous vous en donnons l'info). Avec les Amis des Journées Lyriques il s'agit d'un partage. Nous annonçons nos manifestations réciproquement et nos adhérents bénéficient du tarif réduit dans leurs manifestations et vice versa (sauf pour les Journées Lyrique dont l'organisation ne dépend pas d'eux).

L'an passé, lors de l'Assemblée Générale, nous vous avons proposé une modification des statuts. Ca y est, c'est fait, enregistré et nous fonctionnons donc avec un bureau directeur élu pour 3 ans. Les prochaines élections sont dans deux ans. Cela n'empêche pas qu'en cours de route des personnes peuvent nous rejoindre suite à des demandes particulières. Nous aurons le temps d'en parler un peu plus tard.

Bilan moral adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER 2015 présenté par le trésorier :

1. – RESULTATS

L'exercice 2015 enregistre un excédent de 534,08 €.

Il fait suite à l'exercice 2014 qui était également légèrement positif. Ainsi l'association confirme le redressement de ses finances puisque ce sont deux exercices de suite qui se sont avérés positifs.

Le point sur la trésorerie de l'association :

Au 31 décembre 2015, les comptes font ressortir des soldes de trésorerie de :

- Caisse : 1,70 €
- Compte courant : 1.122,72 €
- Livret A : 7.578,08 €

2. – ANALYSE FINANCIERE

Les dépenses liées à l'organisation des concerts ont représenté 92% du total des charges de l'association contre 86% en 2014. Ce taux est de nature à rassurer les membres de l'association ainsi que nos partenaires publics et privés, il montre bien que la quasi-totalité des ressources de l'association sont consacrés à son objet.

Par différence, les frais de fonctionnement ont représenté 8% du total des charges en 2015 contre 14% en 2014. Cette baisse importante de la part relative des frais de fonctionnement dans les coûts de l'association met en lumière l'effort important qui est réalisé pour constituer un fichier informatisé des membres et des sympathisants afin de communiquer non plus par voie postale, trop coûteuse, mais par voie numérique.

Il faut surtout noter qu'en 2015, les recettes générées lors des concerts couvrent les dépenses liées à ces mêmes concerts à hauteur non plus de 83% comme en 2014 mais à hauteur seulement de 66%. Cela met en avant le fait qu'une programmation plus renommée nécessite impérativement des apports financiers complémentaires qu'ils soient publics ou privés.

Pour plus de clarté, cela signifie qu'une programmation de plus grande qualité ne peut être couverte par de seules recettes d'entrées mais nécessite des subventions publiques ou des partenariats privés additionnelles.

Deux subventions sont venues soutenir l'action de l'association : la Ville de Chartres à hauteur de 4.000 € depuis de nombreuses années et il faut remercier les élus de la municipalité et le Crédit Agricole à hauteur de 1.000 € comme l'an dernier. Ces soutiens participent à hauteur de près d'un tiers aux ressources des Samedis Musicaux.

Sur l'année comptable, le montant des adhésions est resté stable en valeur financière. Comme en 2014, les ressources de nos adhérents soutiennent l'association à hauteur de 7%.

En annexe : Compte de résultat 2015

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Programmation 2016 et 2017 présentée par la présidente

Passons à la programmation 2016, dont une grande partie a déjà eu lieu, puis la programmation à venir pour 2017

Janvier 2016 : « Non je ne veux pas chanter » par Anne Baquet soprano et Grégoire Baumberger piano, à la belle salle culturelle de Nogent le Phaye. Un spectacle poétique, beau, drôle, tout y était pour que les quelque 160 personnes présentes passent une très belle soirée ensoleillée en plein hiver.

Mars 2016 : Nous retournons en l'église de Saint-Prest pour un récital guitare d'Emmanuel Rossfelder. Un homme attachant et qui joue comme un dieu ! Les plus de 200 personnes présentes étaient unanimes quant à la réussite du récital.

Mai 2016 : Très différent, un endroit chargé d'une lourde histoire, le Séminaire des Barbelés (mais avec des bénévoles qui nous accueillent très chaleureusement) et un concert piano pas très facile pour l'auditeur : Les sept dernières paroles du Christ de Haydn et les textes de Jean-Pierre Nortel. Mais quel pianiste, Jean-Claude Pennetier n'a pas bouleversé que la présidente ! Une soirée dont on se souviendra longtemps et qui restera dans notre cœur. Là aussi, nous n'étions pas loin de 200 personnes.

Septembre 2016 : A la rentrée, changement de décor : deux très jolies filles et qui jouent merveilleusement de la flûte et de la harpe, pour former le duo Galilée. Ecoute en vidéo des deux artistes.

Le samedi 17 septembre à 18h00 à l'hôtel des Ligneris à Chartres

Le dimanche 18 septembre à 18h00 dans l'église d'Illiers Combray

De la musique française du début du 20^e siècle à découvrir : Cras, Fauré, Saint-Saens, Debussy, Tulou, ...

Si vous le pouvez, venez aux deux concerts qui vont être très différents : A Chartres ce sera un concert de salon avec sa part d'intimité qui va avec, à Illiers Combray la sonorité sera beaucoup plus ample dans une grande église avec une acoustique magnifique. En présentant votre billet du premier concert, vous bénéficierez d'une réduction de € 3,00 sur le second.

Les deux concerts seront précédés d'une visite commentée des lieux dans le cadre des Journées du Patrimoine. Certains l'ont déjà fait en 2014 à Chartres avec le récital pianoforte de Laure Colladant, mais le grand salon de la préfecture ne pouvant contenir que 80 places, tout le monde n'a pas pu y accéder, d'où cette « seconde chance ».

NOUVEAU : Octobre 2016 : Récital piano par Patrick Hemmerlé. Au programme : « variations sur des thèmes de Schumann ». Trois compositeurs : Novak, Brahms, Schumann

Le samedi 15 octobre à 19h00 ou plus tôt (horaire à confirmer) au Musée des Beaux-Arts de Chartres

Janvier 2017 : Concert « enfants du pays » avec un Duo de Percussions pour lequel nous n'avons pas encore d'enregistrements. Ne vous laissez cependant pas effrayer par le mot « percussions », mais venez découvrir, il y aura une partie rythmique bien-sûr avec des toms divers et variés, mais également une partie mélodique avec vibraphone, xylophone, marimba,... et n'oublions pas la partie « évasion » avec des instruments plus exotiques. Et nous avons choisi des scènes suffisamment larges pour que vous puissiez voir tous les instruments qui vous seront d'ailleurs expliqués.

Le samedi 28 janvier à 18h00 à la Ferme du Château à Nogent le Roi. Et pour tous ceux qui n'ont pas envie de grimper là-haut : **le dimanche 29 janvier à 17h30 à la Salle Doussineau à Chartres.**

Le vendredi 27 janvier il y aura une séance « scolaires » financée par la Mairie de Nogent le Roi, qui s'adresse aux élèves CE1/CE2.

Mars 2017 : Une première, nous avons décidé de participer au festival de jazz de mars, avec une affiche « prestige » : Vincent Peirani – accordéon et Emile Parisien – saxophone soprano. Leur concert s'appelle 'la Belle Epoque'. Ecoute en vidéo des deux artistes.

Ils sont prévenus que le public de base des Samedis Musicaux a plus l'habitude de la musique classique que du jazz. Ils commenteront afin de vous permettre de vous évader comme les artistes le font sur scène. Avec deux artistes internationaux de haut vol, c'est une expérience à vivre sans que vous n'ayez pour cela à aller dans une grande salle parisienne.

Ce sera le samedi 4 mars à 20h30 à la Salle Culturelle de Nogent le Phaye (pensez au covoiturage !)

Mai 2017 : Romain Leleu reviendra avec toutes ses trompettes et cette fois avec son ensemble Convergences (un quintette à cordes) pour un concert « Inspirations ». Forcément des transcriptions, mais faites spécialement pour cette formation. Un super programme, une très belle musique qui va des Feuilles Mortes de Kosma au Manha de Carnaval de Bonfa, en passant par le Coucou de Daquin, une suite de Bach, mais aussi du Fauré, Piazzolla, Morricone ou même du Vincent Peirani.

Ecoute en vidéo de leur prestation aux Victoires de la Musique.

Le samedi 20 mai à 20h30 à la Collégiale St André à Chartres

Le dimanche 21 mai à 18h30 à la Chapelle Royale de Dreux

Vous pouvez venir les deux fois et profiter d'une remise supplémentaire de € 3,00 !

Juin 2017 : Assemblée Générale

Septembre 2017 : Encore une très grande affiche : Le quatuor Ludwig à la Collégiale St André le dimanche 25 septembre à 17h30. Détails ultérieurement.

Toute cette programmation ne peut se réaliser qu'avec un budget réfléchi et suivi que le trésorier présentera. Je voudrais déjà dire qu'en plus de la confiance renouvelée de la Ville de Chartres avec une subvention de € 4000,00, nous avons pu bénéficier cette année pour la première fois d'une subvention de € 2000,00 par le CDEL . Le Crédit Agricole devrait en août nous verser également de nouveau 1000 € . Puis, il y a l'aide non financière : le CDEL qui imprime nos affiches, flyers et programmes, Studio de Royer qui réalise nos chartes graphiques, l'Asne qui Vielle qui assure notre billetterie, sans oublier les 15 membres de notre équipe de bénévoles. Que tous soient chaleureusement remerciés !

Budget 2016 présenté par le trésorier

Pour notre budget 2016, qui est en partie grandement réalisé puisque il ne reste plus que le résultat des concerts du 2^e semestre comme inconnu. Cinq points peuvent être cités :

1/ Les recettes sont en hausse cette année et devraient se situer autour de € 19.000,00 en totalité, soit près de 3.000 € de recettes supplémentaires pour engager des manifestations ;

2/ Au niveau des subventions, la Ville de Chartres a maintenu son effort et nous a versé 4.000€, le Crédit Agricole versera normalement € 1.000,00 fin août et pour la première année nous avons bénéficié du soutien du Conseil Départemental pour un montant de € 2.000,00

3/ Du côté des adhésions, et donc du nombre de membres, nous avons été très ambitieux en visant une augmentation de près de 80% en indiquant une somme de 1.900 €, ce chiffre sera approché très certainement puisque nous avons déjà près de 1.300 € d'adhésions enregistrées, soit une augmentation de près de 25% déjà par rapport à 2015.

4/ Les frais de fonctionnement restent maîtrisés à la même hauteur ce qui, de manière relative, permet d'en diminuer l'importance.

5/ Le redressement de notre situation financière devrait pouvoir être confirmé. Notre programmation et donc la signature des contrats se faisant avec un an d'avance, il nous paraît indispensable d'avoir les finances qui permettent d'honorer ces engagements.

Questions diverses :

1° Mme Danielle Poulain souhaite intégrer l'équipe de bénévoles où elle est accueillie avec joie. Elle pourra poser sa candidature pour intégrer officiellement le bureau directeur aux prochaines élections.

2° Nous revenons au début de notre réunion et la raison de l'annulation de la cession de l'AG extra-ordinaire . :

En tout début d'année François Cornu a demandé si les Samedis Musicaux ne voulaient pas reprendre l'organisation du festival Carré d'As. Avec son éloignement à Tours et la volonté de consacrer plus de temps à son piano, cette organisation commence à peser, même s'il souhaite continuer à en assurer le suivi artistique. Le bureau directeur en a discuté et avec François et un mode opératoire de transition avait été établi et communiqué aux élus de Dreux et de Chartres. L'AGE servait à vous en expliquer les détails et vous demander l'aval pour continuer et entériner le changement. Toutefois, très récemment, François a exprimé son souhait de voir les choses s'organiser autrement, ce qui signifie que le projet doit être repris à la base.

Il s'agit pour François Cornu d'une adaptation à sa situation géographique, avec l'envie de créer une nouvelle vie pour le Carré d'As. Il est très heureux d'une perspective de collaboration avec les Samedis Musicaux et nous attendrons donc avec intérêt ses nouvelles propositions détaillées.

En tant que Samedis Musicaux nous pensons de toute façon qu'il est important de mutualiser nos forces et nos moyens et la perspective de pouvoir inclure le festival Carré d'As Jeunes Talents dans notre offre musicale globale est intéressante pour nos adhérents.

Si cela peut se faire, François restera en charge du suivi artistique du festival, avec son expérience qu'il a accumulé depuis presque 20 ans et une convention devrait être établie dans ce sens. Car l'an prochain c'est le 20e anniversaire du festival.

Pour l'instant il s'agit donc d'une simple information. Nous y travaillons, ce n'est pas pour l'immédiat et nous espérons y revenir avec une feuille de route nettement plus précise lors de l'AG l'an prochain.

L'Assemblée Générale se termine à 20h15 pour laisser la place à un concert par François Cornu, auquel les Samedis Musicaux invitent ses adhérents.

Yvonne Naïdja-Wiegman
Présidente

Patrick Troysi
trésorier

COMPTE DE RÉSULTAT

604	Achats d'études et prestations de services	275,00 €	701	Ventes de produits finis	344,92 €
606	Achats non stockés de matières/fournitures	938,16 €	706	Prestations de services	7.990,34 €
607	Achats de marchandises	31,98 €	708	Produits des activités annexes	890,04 €
611	Sous traitance générale	0,00 €	741	Commune	4.000,00 €
613	Locations	275,00 €	748	Autres	1.000,00 €
616	Assurances	172,17 €	754	Collectes	1.367,66 €
622	Rémunérations - honoraires	4.000,00 €	756	Collectifs	1.050,00 €
624	Transports de biens et transports collectifs du personnel	1.979,86 €	758	Produits divers de gestion courante	0,00 €
625	Déplacements, missions et réceptions	1.800,65 €	767	Intérêts bancaires	66,34 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	494,97 €	771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €
627	Services bancaires et assimilés	0,00 €	775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €
641	Rémunérations du personnel	5.200,00 €			
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	606,39 €			
651	Redevances pour concessions, brevets, ...	370,04 €			
658	Charges diverses de gestion courante	31,00 €			
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00 €			
678	Autres charges exceptionnelles	0,00 €			
Total I. Charges		16.175,22 €	Total I. Produits		16.709,30 €
86. Emploi des Contributions volontaires			86. Emploi des Contributions volontaires		
860	Secours en nature (alimentaires, vestimentaires		870	Bénévolet	
861	Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels		871	Prestations en nature	
864	Personnel bénévole		875	Dons en nature	
Total 2. Charges Exceptionnelles			Total 2. Produits Exceptionnels		
Total I + Total II		16.175,22 €	Total I + Total II		16.709,30 €
			Résultat Net de l'Exercice		534,08 €

COMpte DE RESULTAT 2015



DÉPENSES		RECETTES	
Concert Liszt - Wilfrid Humbert (Chartres Musée des beaux arts)	1 390,45 €	Concert Liszt - Wilfrid Humbert (Chartres Musée des beaux arts)	807,08 €
Cachet	1 000,00 €	Billetterie	749,26 €
Déplacement		Ventes de programmes	57,82 €
Affiches et tracts		Autres	
Transport piano et accord	75,00 €		
Charges sociales			
Droits d'auteurs (SACEM, etc.)			
Frais de réception	315,45 €		
Audio-visuel			
Autres			
Concert Enfants du Pays (St Prest)	2 608,44 €	Concert Enfants du Pays (St Prest)	2 026,50 €
Cachet	2 000,00 €	Billetterie	1 884,42 €
Déplacement		Ventes de programmes	123,12 €
Affiches et tracts		Autres	18,96 €
Transport piano et accord	580,00 €		
Charges sociales			
Droits d'auteurs (SACEM, etc.)			
Frais de réception	28,44 €		
Audio-visuel			
Autres			
CONCERT Etoiles (Chartres St Algnan)	3 408,88 €	CONCERT Etoiles (Chartres St Algnan)	1 124,88 €
Cachet	1 100,00 €	Billetterie	1 071,50 €
Déplacement	900,00 €	Ventes de programmes	53,08 €
Affiches et tracts		Autres	
Transport piano et accord	480,00 €		
Charges sociales	602,31 €		
Droits d'auteurs (SACEM, etc.)			
Frais de réception	226,67 €		
Audio-visuel			
Autres	100,00 €		
CONCERT Trompette et Orgue (Nogent-Le-Roi & Chartres St Algnan)	3 796,97 €	CONCERT Trompette et Orgue (Nogent-Le-Roi & Chartres St Algnan)	3 297,38 €
Cachet	3 100,00 €	Billetterie	3 109,89 €
Déplacement		Ventes de programmes	149,76 €
Affiches et tracts		Autres	37,91 €
Transport piano et accord			
Charges sociales	2,04 €		
Droits d'auteurs (SACEM, etc.)	185,02 €		
Frais de réception	334,91 €		
Audio-visuel	175,00 €		
Autres			
CONCERT Quatuor Callente (Nogent-Le-Roi)	2 430,82 €	CONCERT Quatuor Callente (Nogent-Le-Roi)	1 744,78 €
Cachet	2 000,00 €	Billetterie	1 668,95 €
Déplacement		Ventes de programmes	66,35 €
Affiches et tracts		Autres	9,48 €
Transport piano et accord	100,00 €		
Charges sociales	2,04 €		
Droits d'auteurs (SACEM, etc.)	185,02 €		
Frais de réception	143,76 €		
Audio-visuel			
Autres			
CONCERT n° 6	- €	CONCERT n° 6	- €
Cachet		Billetterie	
Déplacement		Ventes de programmes	
Affiches et tracts		Autres	
Transport piano et accord			
Charges sociales			
Droits d'auteurs (SACEM, etc.)			
Frais de réception			
Audio-visuel			
Autres			
ASSEMBLEE GENERALE	117,41 €	ASSEMBLEE GENERALE	- €
Cachet		Billetterie	
Déplacement		Ventes de programmes	
Affiches et tracts		Autres	
Transport piano et accord			
Charges sociales			
Droits d'auteurs (SACEM, etc.)			
Frais de réception	117,41 €		
Audio-visuel			
Autres			
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	759,03 €	SUBVENTIONS	5 000,00 €
Assurances	172,17 €	Municipalité de Chartres	4 000,00 €
Frais postaux	485,50 €	Région	
Autres	101,36 €	Département	
Frais financiers		Autres	1 000,00 €
		Sponsoring	
		Dons	
		COTISATIONS	1 050,00 €
		Adhérents	1 050,00 €
DÉPENSES DIVERSES	295,46 €	RECETTES DIVERSES	291,34 €
Autres	295,46 €	Divers	225,00 €
		Intérêts comptes rémunérés	66,34 €
RENONCEMENT FRAIS DES BENEVOLES	1 367,66 €	DONS DES RENONCEMENTS DE FRAIS DES BENEVOLES	1 367,66 €
Autres	1 367,66 €	Autres	1 367,66 €
Total des Dépenses =	16 175,22 €	Total des Recettes =	16 709,30 €
Excédent de l'exercice	534,08 €	Compte chèque principal	1 122,72 €
		Livret A	7 578,08 €
		Livret CEL	
		Caisse	1,70 €
		Crédit TVA	423,00 €
			9 125,50 €